

Metz, le 4 septembre 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
13 rue Jeanne d'Arc
57160 Châtel-Saint-Germain

OBJET : Porter à connaissance n°1 concernant le programme de renaturation du ruisseau de Montvaux et de ses affluents – Avis de recevabilité

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2024-00518

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement déposé par Metz Métropole concernant le programme de renaturation du ruisseau de Montvaux et de ses affluents sur votre commune, est recevable.

Les modifications apportées au projet initial concernent :

- la rue du ruisseau avec la mise en place de bloc de grès pour stabiliser les berges,
- le chemin des dames avec la mise en place de bloc de grès pour stabiliser les berges et le recentrage du lit au droit de la berge de la parcelle 119 section 3 de la commune de Chatel-Saint-Germain.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à Metz Métropole valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER